

## **Comptabilités dématérialisées, FEC et PAF : Organiser, sécuriser et satisfaire aux contrôles**

Les contrôles fiscaux informatisés se sont généralisés et les dernières lois de finances ouvrent une nouvelle ère de la systématisation de ceux-ci. Le FEC devient l'outil central des contrôles, pour l'administration mais également pour l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

Dès lors que la circulation de l'information se dématérialise et s'accélère, la comptabilité se retrouve au centre d'un système d'information complexe. La traçabilité des opérations en devient l'enjeu, autour de la Piste d'Audit Fiable (PAF). Il est alors impératif de structurer l'information comptable et ses justificatifs afin de sécuriser l'organisation et de répondre aux exigences croissantes des vérificateurs.

Ce séminaire fournit des fiches pratiques d'attention et de traitements comptables concrets dans l'objectif de respecter la PAF. Il vous amène, par l'analyse du FEC, à repenser l'organisation et le traitement des dossiers au sein du cabinet, ainsi que le périmètre de la mission de l'expert-comptable.

### **Objectifs**

- Identifier les textes qui s'imposent aux organisations dématérialisées de nos clients
- Organiser les procédures qui permettent à l'expert-comptable de fournir :
  - A son client, les moyens de se préparer à l'éventualité d'un contrôle sur ces flux dématérialisés, au travers notamment de fiches pratiques
  - A son cabinet, les clés pour répondre aux demandes des contrôleurs fiscaux lorsque la comptabilité est externalisée chez lui et donc d'organiser la tenue de comptabilité dans cette optique
- Lister les principaux cas de mise en cause par l'administration fiscale de la probité des comptes et mettre en place l'organisation et les procédures adaptées aux principaux cas de figure rencontrés par les structures d'exercice professionnel

### **Public visé**

- Experts-comptables ;
- Responsables missions comptables ;
- Experts-comptables stagiaires ;
- Collaborateurs confirmés EC.

### **Pré-requis**

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

### **Contenu de la formation**

#### 1- Les exigences des vérificateurs

- Les enjeux renforcés des contrôles fiscaux
- Nouvelles typologies des contrôles fiscaux et évolutions déclaratives à venir
- Le FEC : préambule obligatoire aux contrôles
- De la PAF à FacturX, des objectifs fiscaux assumés

#### 2- Le périmètre et les enjeux pour la mission de l'expert-comptable

- L'impact de l'organisation des systèmes d'information sur la traçabilité des données
- Les atouts de la dématérialisation des flux (IA, OCR, progiciels métiers interfacés)
- Le rôle de l'expert-comptable face au FEC et à la piste d'audit fiable (PAF) dans le cadre de sa mission de présentation et son obligation de conseil

### 3- Se préparer au mieux aux contrôles

- Connaître les outils des vérificateurs et les contrôles pratiqués à partir du FEC
- Organiser la documentation de la PAF (accès à des guides)
- Mettre en œuvre la facturation électronique
- Mettre en œuvre l'archivage électronique

### 4- Cas pratiques

- Analyse de FEC, avec un outil parmi d'autres, selon les expériences du formateur et des participants (Excel, Module intégré dans le progiciel de production comptable, logiciel ou application dédiés...)
- Se préparer à un contrôle sur la TVA en respectant la PAF.

### **Méthodes pédagogiques**

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Exposé
- Echange d'expériences
- Mini cas d'application
- Evaluation de l'acquisition des connaissances.

### **Supports de formation**

- Diaporama au format électronique
- Outils méthodologiques
- Cas et corrigés
- Partie rédactionnelle
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable.

### **Qualification des formateurs**

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

### **Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action - Lieu**

- **7 heures – Horaires : 9h à 13h – 14h à 17h le jeudi 25 mai 2023**
- TERRA GESTION – 3 avenue du Général de Gaulles – LISSES – 91021 EVRY CEDEX
- Feuille de présence signée par les participants

### **Validation**

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation.

## Coût de la formation

- 500,00 € HT la journée soit 600,00 € TTC

### VOS CONTACTS :



#### Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

**Secrétariat**

**06 38 38 01 89**

**Contact@aecc91.com**



#### Rendez-vous sur [www.aecc91.com](http://www.aecc91.com)

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



#### Pour nous faire parvenir vos documents papier

**AECC91**

**3 avenue du Général de  
Gaulle - LISSES**

**91021 EVRY Cedex**